

Ces 2 lettres sont notre réponse : partout où nous ne présenterons pas de listes, nous engageons les travailleurs à voter pour les partis ouvriers, contre la réaction bourgeoise.

Camarades, les diviseurs sont ceux qui, après avoir rejeté la représentation proportionnelle intégrale, préférèrent perdre des sièges et avoir 20 députés M. R. P. en plus sur leur droite qu'un seul député internationaliste à leur gauche.

CE SONT CEUX QUI, POUR REPLATRER LE REGIME CAPITALISTE, ONT CHANTÉ L'HYMNE A LA PRODUCTION, PRECONISÉ LE SALAIRE AU RENDEMENT, JOUÉ LES BRISEURS DE GRÈVE, LAISSÉ SE RENFORCER LES TRUSTS ET S'AGGRAVER LA SITUATION DES MASSES TRAVAILLEUSES.

Ce sont ceux qui, malgré les désaveux, les procès où ils ont été convaincus de diffamation, les mises au pied du mur, continuent leur besogne de calomnieux contre les militants auxquels ils ne peuvent reprocher que d'avoir relevé le drapeau rouge, ce drapeau qu'eux-mêmes ont laissé tomber.

Pourtant, les calomnieux, avec lesquels ne peuvent se solidariser les militants du P. S. ou du P. C. F., ont été condamnés à Clermont-Ferrand à 25.000 fr. de dommages et intérêts pour avoir diffamé un de nos candidats, déporté, héros de la lutte antifasciste.

Dans notre département, ils ont vomi les pires ordures sur notre camarade A.-M. Fauglas, candidate du P. C. I., pendant toute la dernière campagne électorale. Aujourd'hui, comme elle leur a intenté un procès, ils se sont dérobés deux fois et font tous les efforts pour éviter le passage en justice de cette affaire. Ils n'osent plus ca-

lomnier aussi « librement » notre camarade. Mais A.-M. Fauglas confondra le 5 novembre Alain Signor et Cie et le jugement fera éclater aux yeux de tous le scandale de ces procédés indignes du mouvement ouvrier.

MILITANTS OUVRIERS, il est dur d'avoir lutté longtemps pour des Partis dont la direction vous a trompés. Gardez-vous du découragement fatal. La lutte continue. C'est la même. La Révolution a perdu quelques capitulards en route, la III^e Internationale s'est sabordée, comme la seconde. Qu'importe ! Le communisme de MARX et de LENINE est resté vivant. Il anime les sections de la IV^e Internationale qui, dans le monde entier, luttent sous le même drapeau pour la libération des exploités et des opprimés, pour les Etats-Unis d'Europe et du monde.

TRAVAILLEURS DES VILLES ET DES CAMPAGNES, pour défendre le pain et les libertés, pour mettre à genoux les profiteurs du régime capitaliste, rejoignez nos rangs.

MÉNAGÈRES, TRAVAILLEUSES, pour défendre votre droit à la vie et celui de vos enfants, rejoignez nos rangs.

JEUNES, le monde capitaliste n'a rien à vous offrir qu'un salaire de famine et la perspective d'un nouveau charnier. Pour abattre ce monde décadent, pour bâtir une société fraternelle,

Rejoignez nos rangs,

Affirmez votre volonté de lutte, pour la Révolution socialiste,

Manifestez votre désaveu des compromissions et des capitulations,

Assurez la défense de vos intérêts au Parlement bourgeois

**EN VOTANT POUR LES CANDIDATS
du Parti Communiste Internationaliste
(Section Française de la IV^e Internationale)**

ALAIN LE DEM, de Carhaix, sellier-bourrellier à Pleyben, membre du Comité Central du P. C. I. depuis 1936, membre du Comité Fédéral des Jeunes Socialistes de Seine-et-Oise en 1934, membre du Parti Socialiste en 1935 dans le Finistère. De 1940 à 1942, responsable politique illégal de la IV^e Internationale en Bretagne, membre de la Résistance Paysanne. Arrêté en 1942. Interné politique à Voves et à Chartres. Evadé le 14 février 1943. Membre du Comité Central illégal du P. C. I., responsable de la région parisienne, recherché par la Gestapo sous 5 identités.

ANDRÉ CALVES, de Brest, responsable régional du P. C. I. Militant des J. S. O. P. en 1939. Adhère au P. C. I. en 1940. Responsable du travail clandestin à Brest (Front Ouvrier) jusqu'en octobre 1943. Recherché par la Gestapo, devient commissaire technique à la Compagnie F. T. P. St-Just. Participe à l'insurrection de Paris dans le 19^e arrondissement. Ex-lieutenant dans le 1^{er} régiment F. F. I. de Paris (colonne Fabien) sur le front de Lorraine.

LOUIS DALMAS (Magnain dans la clandestinité), de Paris, journaliste, membre du Comité Central du P. C. I., lieutenant F. T. P., depuis 1943 dans la région parisienne. Fait imprimer plusieurs textes du Mouvement de Résistance des Prisonniers de guerre et Déportés, dont le MANUEL DU DÉPORTÉ. Organise l'évasion, l'entretien et l'armement de prisonniers de guerre soviétiques et de républicains espagnols. Membre du réseau de renseignements Marco Polo (capitaine Michel). Proposé pour la Médaille de la Résistance.

MARGUERITE METAYER, de Brest, employée de bureau à Quimper, membre du P. C. I. illégal en 1940. Diffuse le matériel clandestin de la IV^e Internationale. Echappe à la Gestapo à Quimper en octobre 1943. Poursuivant son activité clandestine à Paris, arrêtée en mars 1944, déportée à Ravensbruck.

A.-M. FAUGLAS, de Moëlan-sur-Mer, institutrice à Pleyben. F. T. P. en 1941-42. Membre du P. C. F. Participe à l'action antifasciste dans le département. Arrêtée par la police de Vichy en 1942. Internée politique à Rennes. Militante du P. C. I. depuis 1944.

GÉRARD TREVIEN, de Brest, charpentier-tôlier à l'Arsenal. Militant des J. S. en 1936, des J. S. O. P. en 1938, adhère au P. C. I. en 1940. Milite au P. C. I. illégal depuis 1940 (rédacteur de « Front Ouvrier »). Arrêté par la Gestapo en octobre 1943. Torturé à Rennes. Interné à Compiègne. Déporté à Buchenwald et Dora.

ELIANE RONEL, de Quimper, modiste. Militante du P. C. I. illégal en 1941. Arrêtée pour diffusion de matériel clandestin (« Front Ouvrier » et « La Vérité ») par la Gestapo en octobre 1943. Internée à la prison Saint-Charles, torturée à Rennes, puis internée au fort de Romainville ; déportée à Ravensbruck, puis au kommando de Watenstedt.

JEAN LEOSTIC, de Saint-Pierre-Quilbignon, ajusteur. Militant au P. C. I. illégal en 1944. Sinistré total.

PIERRE GUEGUEN, de Poullaouen, cultivateur à Scrignac. Engagé à Marseille dans les F. T. P. sous le matricule n° 3 en août 1941. Diffuse du matériel clandestin en zone non occupée. En 1943, responsable d'un groupe de maquisards. Copdamné à mort par Vichy et l'autorité allemande (circulaire n° 10/43 U du 18 août 1943). En 1944, commande la Compagnie Tunisie du maquis de Scrignac. Participe de façon décisive à la libération de la région.

ALICE BOURHIS, de Concarneau, institutrice à Saint-Yvi. Membre du Conseil syndical des instituteurs du Finistère. Militante du P. C. I. illégal. Veuve de notre camarade Marc Bourhis, fusillé le 22 octobre 1941 à Châteaubriant.